



Chef d'équipe de service de sécurité incendie de niveau 2 – S.S.I.A.P. 2

Formacode :	42811
CPF :	174555

Objectif de l'action :

Connaître les outils permettant la gestion et le management d'une équipe, les tableaux de signalisation sur lesquels il est susceptible d'intervenir, identifier et interpréter les différents signaux. Connaître les dispositions applicables en hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie, les procédures et les consignes et gérer les intervenants. Prendre les décisions adaptées. Connaître et mettre en actions les moyens visant à faciliter l'action de la sapeurs-pompiers.

Public visé

Tout salarié de l'entreprise.

Prérequis.

Etre titulaire de la qualification d'agent de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP 1), avoir exercé l'emploi d'agent de sécurité incendie pendant 1607 heures durant les 24 derniers mois. Titulaire du PSC1 ou du SST ou du PSE 1, moins de 2 ans. Certificat médical d'aptitude physique (- de 3 mois).

Titre ou diplôme validé : Délivrance du diplôme de chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes (S.S.I.A.P. 2).

Niveau d'entrée en formation : V VI

Niveau de sortie : V VI

Durée

70 heures.

Effectif

Formation par groupe de 12 participants maximum.

Responsable pédagogique

Jean-François GASPARI.

Formateur

Formateur certifié incendie, titulaire du S.S.I.A.P. 3.

Validation de la formation

Avoir suivi toutes les séquences de formation et aux épreuves de certification définies par l'arrêté du 2 mai 2005.

Tarif

Accès à la formation

Sur devis.

A la commande.

Dates et horaires

A définir par la SAS AFSIS.

Lieu de la formation

La formation est disponible en intra-entreprise.

Moyens pédagogiques et techniques

Enseignement théorique et technique visant les opérations pratiques de prévention, d'intervention et de manipulations des moyens de secours. Support Légifrance, exercices pratiques, mises en situation. Pratique ronde. Matériel incendie nécessaire à la formation.

Programme pédagogique

- ✚ **PARTIE 1 :** Rôles et missions du chef d'équipe.
- ✚ **PARTIE 2 :** Manipulation des systèmes de sécurité incendie.
- ✚ **PARTIE 3 :** Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie.
- ✚ **PARTIE 4 :** Chef du poste central de sécurité en situation de crise.

Informations sur les services complémentaires

L'examen présidé par le Service d'Incendie de la Haute-Corse est conforme aux dispositions prévues par l'arrêté du 02/05/2005 et textes ultérieurs.



PROGRAMME

PARTIE 1 : Rôles et missions du chef d'équipe.

- ✚ Equipe au quotidien,
- ✚ Organisation du fonctionnement de l'équipe de sécurité,
- ✚ Formation des agents de l'équipe,
- ✚ Gérer un conflit interne à l'équipe ou avec une tierce personne,
- ✚ Contrôler l'état d'avancement et les résultats des actions engagées par l'équipe,
- ✚ Effectuer un compte rendu oral ou écrit et rédiger un rapport,
- ✚ Appliquer et faire appliquer par les agents de sécurité les consignes et les procédures de sécurité et établir un planning des rondes,
- ✚ Le traitement des incidents techniques relevés lors des rondes ou par un appel au PC,
- ✚ Les conditions de délivrance des permis de feu.

PARTIE 2 : Manipulation des systèmes de sécurité incendie.

- ✚ Signalisation incendie,
- ✚ La mise en sécurité incendie,
- ✚ Les manipulations, les incidences et les responsabilités.

PARTIE 3 : Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie.

- ✚ Appliquer la réglementation du Code du Travail en matière de sécurité incendie.

PARTIE 4 : Chef du poste central de sécurité en situation de crise.

- ✚ Être chef du poste central de sécurité I G H et E R P en situation de crise,
- ✚ Accueillir et faire guider les secours.